## FEDERATION TUNISIENNE DE BASKET-BALL

-----

## PROTOCOLE D'ECHANGE (1) SAISON 2023-2024

Entre les sousignés			
Le premier Club :		Représenté par	
Demeurant à :			
Le joueur appartement à ce C	lub Mr		
Demeurant à :			
Le deuxième Club :		Représenté par	
	on des dispositions des réglen	com	ote échanger avec le second club
			les deux joueurs suivants
suivant licences N° en date du	eurs précités apprtiennent à la cai	Ils etaie	, enregistrées à la FTBB
l'autorisation de leurs pères t	eurs précitéssignatairesuteurs légaux datée dusont du	et du	
	Signatures	légalisées	
1 <sup>er</sup> Club (Cachet)	Président ou Président de section	Secrétaire général	1 <sup>er</sup> Joueur ou Père ou le Tuteur (pour les mineurs)
2 <sup>ème</sup> Club	Président		2 <sup>ème</sup> Joueur
(Cachet)	ou Président de section	Secrétaire général	ou Père ou le Tuteur (pour les mineurs)

<sup>(1)</sup> Les réponses à toutes les rubriques sont obligatoires et écrites en lettres majuscules sous peine de rejet.